# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

## INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Non soutenu

# **AMENDEMENT**

N º 3365

présenté par M. Prud'homme

#### **ARTICLE 3**

Supprimer l'alinéa 4.

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous refusons l'intégration des termes "système universel de retraite" dans le code de la sécurité sociale. Comme la majorité des Français·es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégats d'un texte dévastateur.